



20 % du territoire national

63 collectivités membres
(6 Régions, 16 Départements,
41 Intercommunalités)

1 assemblée délibérante
de 85 élus

Un syndicat mixte au périmètre d'intervention XXL



Auteur : EP Loire, décembre 2024

NOTRE RAISON D'ÊTRE

LA PREVENTION et GESTION DES RISQUES

par nos 90 agents

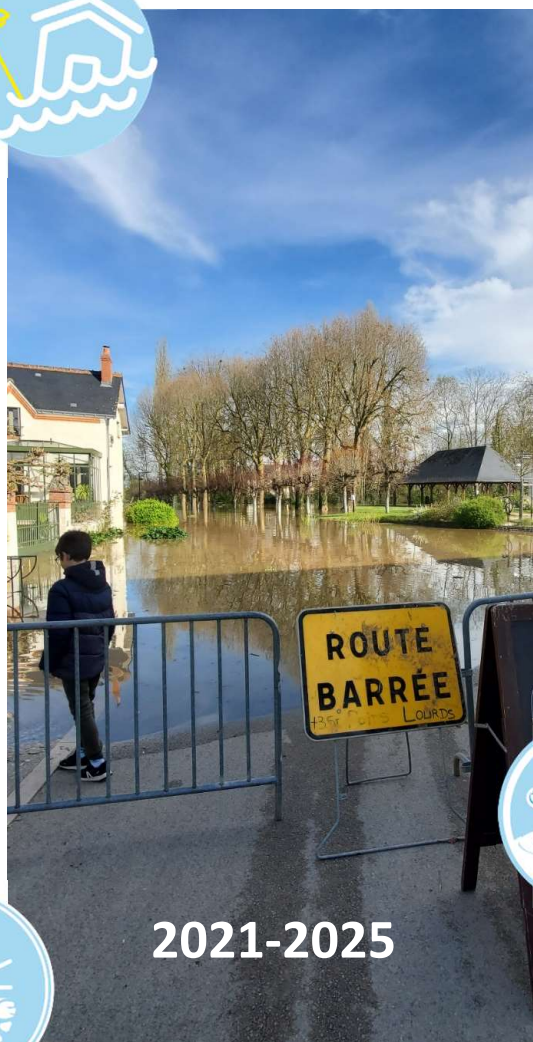
Sécheresses



2022



Inondations



2021-2025



Qualité des eaux



NOS LEVIERS OPÉRATIONNELS

ADAPTER LES
TERRITOIRES
LIGÉRIENS AU
DÉRÈGLEMENT
CLIMATIQUE

Le pilotage de nos 2 barrages



La gestion de 700 Km de digues



La mise en œuvre des dispositifs de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Etat



HISTORIQUE DE LA FRAGILITE FINANCIERE

DES STATUTS GARANTS DE LA SOLIDARITE ENTRE LES MEMBRES

- Depuis 1984 : **Aucune ressource financière propre**
- La disparition de la « clause de compétence générale » :
 - Loi MAPTAM (2014)
 - Loi NOTRe (2015)
- Des Régions compétentes pour l'animation des politiques de l'eau
- **Le gel des contributions des Départements et Régions** actée en 2018

**LA MAPTAM COMME
POINT DE DÉPART (2014)**

- **Un déficit structurel de l'EPL** couvert par une provision constituée avant 2018
- **L'arrivée des EPCI début 2024 venue couvrir** les nouvelles charges générées par la compétence **GEMAPI** (convention de gestion des Dignes – 700Km)
- Une provision quasi-intégralement consommée fin 2024
- **Un budget 2025 voté** à l'unanimité moins 1 abstention

**UNE PRESSION FINANCIERE
LATENTE FIN 2024 SUR LA
« GESTION EN COPROPRIÉTÉ »**

- 5 demandes de sortie formalisées début 2025
- Des décisions unilatérales de baisse des contributions
- **Des statuts garants de la solidarité des membres** dont les mécanismes pourraient amener à un **blocage politique et une impasse financière dès 2026**
- **Un plan de transformation** qui pose des perspectives d'évolution des statuts sur le nouveau mandat 2025-2028

**UNE STRUCTURE DE
FINANCEMENT DANS L'IMPASSE
POUR 2026**

L'AVENIR DE L'EP LOIRE EN SUSPENS

La cartographie des acteurs impactés

Le monde économique et agricole



Les populations et le patrimoine public des zones inondables

Les territoires fragilisés pour leur alimentation en eau potable



Les producteurs d'énergie





LA CLE DE LA PROBLEMATIQUE

Les démarches en cours pour sortir de l'impasse

LA PROBLÉMATIQUE :

- **Une structure de financement de l'EPTB Loire à bout de souffle** (absence de ressource financière propre, demande de rééquilibrage des contributions entre membres,...)
- **Une gestion en « copropriété » des enjeux du Grand cycle de l'eau ligérien qui ne fédère plus** autour du Plan Loire

ET POURTANT :

- **Une démultiplication des crises climatiques** (Dép. du Nord Déc 2024, Bretagne-Pays de la Loire Janvier 2025..)
- **Des collectivités qui n'arrivent plus à assurer leurs biens** (sollicitations récurrentes de l'AMF/l'ADF/l'ARF)
- **Des actions portées par l'Etablissement** qui permettent à l'ensemble des collectivités de **protéger** collectivement leurs activités économiques et leurs populations

LES ACTIONS À VENIR POUR SAUVEGARDER LA GESTION COLLECTIVE DU BASSIN DE LA LOIRE :

- **National : Un statut et une ressource financière pérenne dédiée aux EPTB** pour la gestion à l'échelle du bassin
- **Bassin : Refédérer les Présidents collectivités membres** le temps de construire une nouvelle maquette FIN
Solliciter l'ensemble des financeurs pour un **échange politique sur le devenir des activités de l'EPL**